



Ecole Elémentaire  
Rue de l'Aire  
83580 GASSIN  
tél : 04 94 56 10 61  
fax : 04 94 56 61 19

## Procès verbal du Conseil d'école du 5 novembre 2024

**Durée** : La séance débute à 17 h 15

**Présents** :

Représentantes de la Commune :  
Madame MARTIN, 1<sup>ère</sup> adjointe

Délégué Départemental de l'Education Nationale :  
Etat néant

Représentantes des parents d'élèves :  
CE1/CE2 : Mme PERRON Delphine    Mme DI NELLO Alexia  
CE2/CM1 : M. REYNET Benjamin    M. DANIMBE Hiram    Mme SERIEYE Morgane  
CM1/CM2 B : Mme CHAMPCLAUX Cindy    Mme BARBIER Sarah

Enseignants :  
Mesdames MULLER, THEOTIME, VEDELAGO et BLAY  
Messieurs PATEJ, GUIRADO et BASTIE  
Madame PAYAN et Madame Delciotto pour le RASED

**Absentes excusées** :  
Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale.  
Madame le Maire  
Madame BRUNET Adjointe chargée des affaires scolaires  
CM1/CM2 A : M. BOMAS Jonathan    CP/CE1 : Mme ESCRIVA Léa

### **ORDRE DU JOUR** :

- Bilan rentrée 2024/2025 : effectifs, répartition.***
- Représentants des parents d'élèves 2024/2025***
- Règlement intérieur***
- E.N.T. et communication***
- Bilan COOP scolaire année 2023/2024***
- Plan de prévention du harcèlement et protocole de traitement des situations de harcèlement***
- Travaux école***
- Sécurité : exercice incendie et PPMS***
- Présentation des dispositifs d'aide aux élèves (RASED, psychologue, stages de réussite)***
- Projets et sorties en lien avec le projet d'école***
- Questions des parents***

## 1. Rentrée scolaire 2024-2025 : effectifs, répartitions.

Le Directeur présente les nouveaux visages de l'équipe enseignante : une équipe stable pour cette nouvelle rentrée :

Pour le CE2/CM1 M. GUIRADO a pris ses fonctions dès la rentrée, Mme BLAY a repris à temps plein sur le CM1/CM2, Mme MARIE reste sur le poste de TS pour la classe de M. BASTIE et Mme VEDELAGO reste l'enseignante remplaçante rattachée à l'école.

Pour le reste des classes, l'équipe reste la même, M. PATEJ au CP, Mme THEOTIME au CP/CE1, Mme MULLER au CE1/CE2, Mme BLAY au CM1/CM2 et M. BASTIE au CM1/CM2.

- Les élèves de l'école se répartissent ainsi par niveau. En comptabilisant les élèves qui ont été radiés mais qui reviendront au cours de l'année scolaire.

Moyenne de **24,6 élèves/classe**

niveaux	nb d'élèves
CP	29
CE1	26
CE2	33
CM1	30
CM2	30
TOTAL	148

- L'organisation pédagogique des classes pour l'année scolaire 2024-2025 est la suivante :

niveaux	nb d'élèves
CP	23
CP/CE1	22 (6 + 16)
CE1/CE2	24 (10 + 14)
CE2/CM1	25 (19 + 6)
CM1/CM2	27 (13 + 14)
CM1/CM2	27 (11 + 16)
TOTAL	148

Les APC, qui se déroulent, les lundis soirs de 16h30 à 17h30 dans les classes, les enseignants préviendront les familles des enfants concernés par ce dispositif la semaine avant les vacances pour une période (de vacances à vacances). Le Directeur tient à rappeler qu'il n'y aura ni bus ni périscolaire pour les élèves qui restent aux APC, les parents doivent venir les chercher à 17h30.

## 2. Représentants des parents d'élèves 2024-2025

Présentation du nouveau comité des représentants des parents d'élèves élus le 11 octobre 2024, avec 161 votants (67.93% de participation), 15 bulletins nuls ou blancs et donc 146 suffrages exprimés pour ces 9 parents qui seront répartis avec 6 titulaires et nous allons nous organiser avec vous pour choisir les titulaires et les remplaçants (un tirage au sort est possible).

### Titulaires

CP/CE1 : Mme ESCRIVA Léa

CE1/CE2 : Mme PERRON Delphine    Mme DI NELLO Alexia

CE2/CM1 : M. REYNET Benjamin    M. DANIMBE Hiram    Mme SERIEYE Morgane

CM1/CM2 A : M. BOMAS Jonathan

CM1/CM2 B : Mme CHAMPCLAUX Cindy    Mme BARBIER Sarah

Je remercie les parents qui se sont portés volontaires pour ces élections.

Je vous fais part d'une demande de maman d'élève, qui voudrait savoir si vous pouvez renouveler l'action des années précédentes en laissant les adresses mails des représentants afin de pouvoir communiquer avec eux. (Je n'afficherai plus la liste à l'entrée de l'école mais je l'enverrai directement sur educartable).

## **2. Règlement intérieur**

Nous allons maintenant passer à la lecture du règlement intérieur de l'école qui est le même que l'an passé.

Je vous rappelle que pour le vote nous avons 6 votes enseignants, 6 votes parents, 1 vote mairie.

Procédons au vote : Qui est pour ? 13    Qui s'abstient ? 0                      Qui est contre ? 0

Nous rajoutons, la présentation de la charte de la Laïcité à l'école, qui vous a été distribuée en début d'année sur la plateforme educartable.

## **3. ENT et communication :**

Depuis l'année scolaire 2022/2023, le cahier de texte au format papier a été remplacé par le cahier de texte numérique avec l'application educartable.

La communication famille/enseignant ne se fait que sur Educartable, l'utilisation des téléphones personnels des enseignants n'est pas tolérable. Vous pouvez également contacter l'école avec le mail [ecole.0830512f@ac-nice.fr](mailto:ecole.0830512f@ac-nice.fr).

Nous avons la chance d'avoir 99% de parents connectés cette année, il ne me manque qu'une famille avec laquelle je vais échanger en urgence. Si jamais vous rencontrez des difficultés pour vous connecter, n'hésitez pas à me contacter par mail ou à venir voir l'enseignant de votre enfant le matin au portail.

## **4. Bilan COOP scolaire 2023/2024 :**

Mme BLAY est mandataire de la Coopérative scolaire depuis septembre 2022. M. PATEJ et M. BASTIE sont co-signataires. L'année 2023-2024 s'achève sur un bilan positif de + 794.42€. Le solde du compte est d'ailleurs de + 9733.54€ au 1<sup>er</sup> septembre 2024. Les produits sont le fruit des participations en début d'année, de la vente des photos scolaires et également de la vente des tickets de tombola lors de la fête de fin d'année. Les charges commencent dès la rentrée avec la cotisation versée à l'OCCE et l'assurance des élèves de l'école (439.5€). L'an passé nous avons des charges liées comme chaque année à des activités éducatives au cours de l'année, sorties scolaires, achat de matériel supplémentaire au cours de l'année notamment. Les comptes sont rigoureusement tenus dans le cahier de compte et grâce à un logiciel exacompta (contrôlé par l'OCCE) et chaque dépense est discutée avec l'ensemble des enseignants. Ils sont d'ailleurs à la disposition des parents si vous souhaitez les consulter.

## **5. Plan de prévention du harcèlement et protocole de traitement des situations de harcèlement :**

L'école est dotée d'un plan de prévention de situations de harcèlement qui a été rédigé en équipe et envoyé à l'Inspection de la Circonscription de Cogolin pour validation. Il prévoit notamment les actions de prévention pour lutter contre le harcèlement et apaiser le climat scolaire en améliorant le vivre ensemble à l'école. Il est rédigé sur une trame commune à l'ensemble des écoles de la Circonscription.

La Circonscription de Cogolin a créé son protocole de traitement des situations de harcèlement en lien avec les membres de l'équipe pHARe de la Circonscription qui peuvent être amenés à intervenir au sein des écoles pour utiliser la méthode de la préoccupation partagée auprès des élèves. En ce sens, vos enfants, en cas de suspicion d'une situation de harcèlement, peuvent être entendus par des membres de l'équipe, vous seriez avertis également et reçus par l'équipe pHARe.

Par ailleurs, nous effectuerons la journée Non Au Harcèlement du 7 novembre avec la présentation du clip vidéo gagnant du concours # NAH, des débats, des échanges dans toutes les classes.

La grille d'auto évaluation du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse (que vous retrouvez à l'adresse suivante : <https://eduscol.education.fr/document/53250/download> ) sera remplie par les élèves du ce2 au cm2 et les résultats seront analysés prochainement pour comparaison avec l'année précédente et bilan sur cette année.

Nous souhaiterions mettre en place des délégués de lutte contre le harcèlement au niveau des élèves, qui peuvent aussi s'appeler « les copains bienveillants ».

## **6. Travaux:**

Le Directeur, l'équipe enseignante et les élèves de l'école remercient la Municipalité et l'ensemble des services techniques pour les travaux effectués pendant les vacances d'été afin de nous permettre de travailler et d'apprendre dans les meilleures conditions mais également pour les différentes interventions réalisées pendant la période de classe afin de répondre le plus rapidement possible à nos demandes et besoins.

Mais nous tenons à remercier aussi l'ensemble des agents et élus de la commune avec lesquels nous travaillons au quotidien à l'année, pour leur réactivité, leur écoute et leur soutien.

Durant l'été, le portail a été rehaussé ainsi que le mur d'enceinte de l'école afin de garantir une sécurité maximale pour tous les personnels et les élèves. A titre personnel, je trouve l'ouvrage très réussi et remercie le personnel qui a travaillé en plein soleil durant l'été pour que tout soit prêt à la rentrée.

## **7. Sécurité : exercice incendie et PPMS**

Le Directeur rappelle que dans le cadre du DUER, le registre « danger grave et imminent » est à la disposition des personnes autorisées à pénétrer dans l'école, quelles que soient leurs fonctions.

Le 1er exercice d'évacuation incendie sera réalisé le lundi 18 novembre 2024.

Le 1<sup>er</sup> exercice du PPMS sera réalisé le lundi 25 novembre 2024.

L'exercice du volet attentat/intrusion sera réalisé durant cette période mais la date ne vous sera pas communiquée pour des raisons de sécurité.

L'ensemble de ces exercices doivent se dérouler sur la période qui nous amènera à la fin d'année 2024.

Le Directeur tient à rappeler que les problèmes liés au harcèlement entre élèves, au racisme ou à la laïcité feront l'objet du plus grand suivi et nous invitons les parents à nous faire remonter les faits (s'il y en a) afin qu'ils soient traités selon la procédure mise en place par l'Education Nationale.

## **8. Présentation des dispositifs d'aide aux élèves (RASED, psychologue, stage de réussite)**

L'équipe RASED qui s'occupe de notre école est composée de Mme Payan, enseignante spécialisée et de Mme Del Ciotto, psychologue de l'Education Nationale.

Elles interviennent en fonction des besoins que font remonter les enseignants de l'école.

Mme Payan est un appui pédagogique pour essayer de palier à des difficultés importantes

d'apprentissage sans se substituer aux aménagements mis en place en classe par l'enseignant. L'intervention se fait principalement pour les élèves du cycle 2 mais certaines fois pour des tests avec des élèves de cycle 3.

Mme Del Ciotto assure quand à elle, les bilans, le suivi des élèves et la coordinations avec les différents partenaires (orthophoniste, CMP, Hôpital de Jour...).

Ce sont toutes deux, des partenaires privilégiées de l'école que nous ne remercions jamais assez. Nous laissons maintenant la parole à mme Payan, la maitresse spécialisée, afin qu'elle vous explique le fonctionnement et les missions du RASED.

### **Stages de réussite pendant les vacances :**

Une petite nouveauté pour l'année scolaire 2024/2025, l'équipe enseignante a décidé de mettre en place le dispositif Education Nationale des stages de réussite pendant les vacances scolaires afin de consolider les savoirs fondamentaux.

Ils seront proposés aux élèves qui en ont besoin, ils peuvent s'adresser à tous les élèves sur la base d'un dialogue élèves, parents et école. Ils ont pour objectifs :

- **Consolider** les acquis fondamentaux, tout particulièrement en français et mathématiques
- **Combl**er d'éventuelles lacunes préjudiciables à la poursuite de la scolarité
- **Travailler** en petit effectif afin de créer un environnement de travail sécurisant et mobiliser pleinement les élèves accueillis

Ils sont proposés prioritairement sur quatre périodes :

- durant les vacances de Toussaint, afin de conforter les acquis de début d'année.
- les vacances de printemps, afin de poursuivre la consolidation des apprentissages ;
- les vacances de février, afin de poursuivre la consolidation des apprentissages ;
- à la fin de l'année (1<sup>ère</sup> semaine des vacances en juillet) ou avant la rentrée des classes, à la fin des vacances d'été, afin de faciliter l'entrée des élèves dans le niveau supérieur.

Nous avons deux enseignantes volontaires qui encadreront ces stages, Mme MULLER pour octobre et février, Mme BLAY pour Avril et été (juillet).

Ces stages sont des dispositifs d'aide au même titre que les APC du lundi soir et sont totalement gratuits. Ils se déroulent sur les matinées d'une semaine soit 4 x 3heures.

Le stage pour les vacances d'octobre a été une réussite et va nous permettre d'affiner les listes pour les prochains stages. Les élèves et les familles s'engageront à la fin de la période précédant le stage :

- avant le 20/12/24 pour le stage de février
- avant le 7/02/25 pour le stage de printemps
- avant le 4/04/25 pour le stage d'été.

## **9. Projets et sorties en lien avec le projet d'école:**

Le directeur remercie la Municipalité pour sa contribution à la réalisation des projets à venir, notamment sur le plan pécuniaire.

### **A. Les projets pédagogiques de classe :**

#### **I. Projets à venir et en cours :**

- **Activité voile :**

Les élèves de CM2 des classes de Mme BLAY et M. BASTIE souhaiteraient renouveler la session voile, pour le mois de juin dans la mesure du possible, les conditions matérielles étant réunies à l'école de voile.

Les élèves retourneront à l'école de Voile de la Moune à Gassin comme l'an passé.

- **Activité aquatique :**

Trois classes iront à la natation l'an prochain, deux classes en cycle massé tous les jours sur 3 semaines :

-l'ensemble des élèves de CE1 du 22 avril 2025 au 9 mai 2025 les après-midis, le certificat d'aisance aquatique sera remis aux élèves ayant réussi le test final.

-l'ensemble des élèves de CP du 2 juin 2025 au 20 juin 2025 les après-midis, le certificat d'aisance aquatique sera remis aux élèves ayant réussi le test final.

Une classe en filé tous les mardis matins sur 11 séances

-l'ensemble des élèves de CM1 du 9 septembre 2024 au 6 décembre 2024, espérant pouvoir valider le test du savoir nager en sécurité

Je remercie la municipalité pour le financement des bus et de l'activité.

- **Projet pétanque :**

Les élèves des classe de CM1/CM2 de Mme Blay et M. BASTIE débiteront un cycle de pétanque en période 4 avec en ligne de mire peut être une rencontre au collège avec les élèves de 6<sup>ème</sup>.

L'école a investi dans des boules de pétanque et nous continuerons à le faire tant que de besoin.

- **Basket à l'école :**

Les élèves des classes de CM1/CM2 de Mme BLAY et de M. BASTIE participeront à 3 interventions basket dans le cadre de l'opération de la FFBB « basket à l'école » en partenariat avec le club de basket de Cavalaire sur Mer dont nous remercions Mickael et Didier pour leurs interventions. Les interventions auront lieu durant le mois de novembre.

- **Permis piéton :**

Tous les élèves de Ce2 tenteront de réussir à obtenir le permis piéton, nous ferons la demande auprès de la gendarmerie le plus rapidement possible. En principe, l'entraînement et l'examen se passent en période 4, de mars à avril.

- **Permis Internet :**

Nous devons reprendre attache avec la brigade de la Maison de Protection des Familles afin de faire passer le permis des usages internet aux élèves de cm2. Les élèves auront un mois pour réviser et s'entraîner sur les bons gestes à adopter quand ils utilisent Internet et un examen final permettra de valider.

- **Apprendre à porter secours :**

Nous devons nous renseigner auprès de notre conseiller pédagogique pour savoir ce qui est possible de mettre en place en lien avec M. Reynet et les pompiers.

- **Les projets artistiques :**

-Les interventions musique pour les élèves de GS, CP et CP/CE1 dans le cadre la liaison sur le chant choral, ont débuté depuis la mi-septembre, un travail de création autour du monde « des monstres et des sorcières ». Le spectacle sera produit dans la salle Espelidou le jeudi 19 juin 2025 devant les familles concernées et sera présenté aux autres élèves le même jour.

- Les interventions musique pour l'ensemble des élèves de CM1 ont débuté afin de mettre en musique le livre pour enfant « Michka » avec l'écriture des chansons. Le spectacle sera produit dans la salle Espelidou le jeudi 26 juin 2025 devant les familles concernées et sera présenté aux autres élèves le même jour.

- L'Orchestre à l'Ecole des Cordes fait sa deuxième et dernière année pour la promotion des CM2. Ils doivent intervenir dans le spectacle des élèves de CM1.

- **Spectacles au Carré Gaumont de Sainte-Maxime :**

-Des demandes pour des sorties théâtre au Carré Gaumont de Sainte-Maxime ont été faites par toutes les classes dans le cadre du projet d'école et les projets de classe.

Les élèves de CE1/CE2 de Mme MULLER et de CE2/CM1 de M. GUIRADO assisteront au spectacle de Petrouchka le mardi 3 décembre 2024.

Actuellement, les autres classes n'ont pas reçu de retour positif à leur demande mais nous avons bon espoir d'amener tous les élèves.

- **Dispositif Orchestre à l'école :**

L'ensemble des élèves de CM2 poursuit un cycle d'orchestre à l'école, accompagné par 4 professeurs du conservatoire de musique Rostropovitch Landowski qui enseignent respectivement la contrebasse, le violoncelle, l'alto et le violon.

Afin de former un ensemble harmonieux notre orchestre est doté de 4 contrebasses, 7 violoncelles, 9 altos et 11 violons.

Outre la musique et le maniement d'un instrument cet enseignement apprend aux élèves à travailler ensemble, à s'écouter et à se respecter. Ils poursuivent cet apprentissage avec bonheur et envie !

- **Intervention sur le devoir de mémoire :**

Nous comptons sur la participation des élèves aux différentes cérémonies commémoratives (11 novembre et 8 mai). Un fiche action avec le collège de Gassin a été rédigée en ce sens afin de lier nos actions. Différents chants seront appris avec les élèves et notamment l'Hymne national Français.

- **Liaison GS/CP :**

-des heures de concertations seront effectuées entre enseignants sur les évaluations CP et de CE1

-récupération du cahier de culture de la maternelle pour le poursuivre à l'école élémentaire.

-mise en place de la visite des GS à l'école en fin d'année avec si les conditions le permettent, le temps du déjeuner.

-Récupération de certains rituels de maternelle (cahier de brevets, jeux de phonologie...)

-projet musique sur les « monstres et sorcières »

- **Défis mathématiques :**

Les élèves participeront au concours kangourou des mathématiques 2025 ou réfléchiront en classe sur les énigmes du concours koala qui se dérouleront aux alentours du jeudi 13 mars 2025.

-Les élèves de classe de CM2 participeront au rallye de l'Académie et à d'autres actions mathématiques ponctuelles. (1/4 finale des jeux mathématiques cette période).

- **Liaison CM2/6<sup>ème</sup> :**

-Les élèves de CM2 poursuivent leurs défis mathématiques avec les élèves de 6<sup>ème</sup> via le site Go maths et les défis mis en place avec M.PUIGREDO, professeur de mathématiques du collège de Gassin. Nous avons déjà effectué deux matchs.

-Les élèves de CM2 visiteront le collège durant la période 5 en espérant pouvoir de nouveau déjeuner avec les collégiens.

- **Projet BCD :**

La BCD poursuit son bout de chemin à l'école élémentaire depuis plus d'un an maintenant.

Les élèves et les enseignants remercient Mme MULLER vivement car depuis la rentrée, les élèves du Cp au CM2 peuvent continuer de se rendre en BCD toutes les semaines, nous avons d'ailleurs besoin de toujours plus de parents bénévoles pour assurer la rotation et faire vivre ce lieu et nous les remercions chaleureusement.

- **Classes transplantées du 28 au 30 avril 2025 :**

Comme annoncé lors du dernier conseil d'école et en lien avec le projet d'école en cours, les enseignants de l'école élémentaire souhaitent permettre à chaque élève de l'école d'avoir la chance de vivre l'expérience d'une classe transplantée pendant sa scolarité.

Cette année, un dossier sera déposé d'ici peu pour que la classe de Mme THEOTIME en lien avec Mme DUMAS (enseignante en maternelle) finalise un projet classe à la ferme pour le mois d'avril. Les parents seront rapidement réunis afin de poursuivre le projet et la mise en place.

L'ensemble des élèves et des enseignants espère que le Conseil Municipal et Mme le Maire accorderont une participation financière afin de mener à bien ce projet. Cette participation Municipale permettra de réduire considérablement le coût par famille. Le Conseil Municipal extraordinaire se réunira à la fin du mois de décembre.

- **Journée paralympique / sensibilisation au handicap :**

Cette journée sera remise en place l'an prochain en lien avec le service animation de la ville de Gassin mais nous espérons pouvoir faire naître d'autres actions sur le terrain afin que les élèves s'acceptent les uns les autres et utilisent la différence comme une force collective.

- **Journée #NAH :**

-Participation de l'ensemble des élèves à la journée Non Au Harcèlement le jeudi 7 novembre 2024.

Les élèves de la classe de Mme BLAY ont relevé le défi lancé pour la circonscription avec la création d'affiches de lutte contre le harcèlement.

Nous souhaitons aussi participer au Safe Internet Day avec les élèves.

- Présentation et explication du fonctionnement du banc de l'amitié aux élèves de CP.

- **Sorties en lien avec l'environnement :**

Des sorties en lien avec les projets de classes et d'école peuvent voir le jour durant la période de congés, en lien notamment avec nos différents partenaires : Conservatoire du Freinet et Conservatoire du Littoral, les jardins du Rayol Canadel...

C'est notamment le cas pour la classe de Mme MULLER avec son projet lié au développement durable et à la protection de la biodiversité :

- intervention en classe du conservatoire de la garde Freinet : "l'eau précieuse". Intervention sur le cycle naturel de l'eau et l'usage que nous en faisons. Les notions d'évaporation, d'infiltration, de potabilisation, et d'épuration seront abordées.

- visite du barrage de la Verne (en cours d'organisation)



- visite des salins de Hyères avec observation de la biodiversité (les oiseaux), puis activité sur la chaîne alimentaire des animaux observés (si et seulement si la sortie est validée par mon directeur préféré !)

Mais aussi pour les classes de CM1/CM2 sous l'impulsion de Mme BLAY :

« Dans le cadre de la labellisation E3D (développement durable) de notre école, les élèves de cycle 3 seront engagés cette année dans un projet autour de la gestion des déchets. Ils bénéficieront de plusieurs interventions et sorties sur ce thème et réfléchiront afin d'améliorer la gestion des déchets au sein de leur école.

En juin, ils participeront à une journée de restitution à Grimaud avec l'ensemble des classes de la circonscription engagée sur ce projet piloté par la communauté de communes.

C'est également dans le cadre de ce projet que l'école collectera des jouets durant la semaine européenne de réduction des déchets du 16 au 24 novembre. »

## 10. Questions diverses :

Rappel du pont de l'ascension qui aura lieu le jeudi 29 mai et vendredi 30 mai 2025.

Avant que la parole soit laissée aux différents membres du conseil, j'ai des questions de parents :

La parole est laissée aux différents membres du conseil :

Le directeur remercie la Municipalité et ses employés pour leur efficacité et leur disponibilité en ce qui concerne l'école.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 19h15.**

Le secrétaire :

Le président :



**Ecole Élémentaire**  
8, rue de l'Aire  
83580 GASSIN  
Tél : 04 94 36 61 19  
Fax : 04 94 36 61 19